

Motion du 23 mai 2022 de Mmes et MM. Patricia Richard, Florence Kraft-Babel, Michèle Rouillet, Maxime Provini, Rémy Burri, Kevin Schmid, Nadine Béné, Yves Steiner, John Rossi, Pierre de Boccard, Luc Barthassat, Christian Steiner, Daniel Sormanni, Pascal Altenbach, Ruzanna Tarverdyan, Christo Ivanov, Sebastian Aeschbach, Alia Meyer, Yves Herren, Joëlle Bertossa, Ahmed Jama, Paule Mangeat et Christel Saura: «Terrasses ou la survie de la restauration».

(renvoyée à la commission du domaine public, de l'information et de la communication par le Conseil municipal, lors de la séance du 7 juin 2022)

PROJET DE MOTION

Deux ans de fermetures en cascade ont tué déjà nombre de restaurants et bars à Genève.

Deux ans de Covid-19 ont gravement atteint la santé mentale de nos jeunes, qui ont organisé de multiples «fêtes sauvages», sur la plaine de Plainpalais majoritairement, et dans certains parcs, entraînant des nuisances sonores, des déprédations.

A la demande des autorités, les restaurateurs ont engagé des «chuchoteurs», des services de sécurité et investi, pour cela, des sommes considérables.

Genève, ville internationale, devrait-elle fermer ses terrasses à minuit, alors que les beaux jours arrivent, et que bien des touristes (du Moyen-Orient, d'Espagne...) qui mangent tard vont être relégués à l'intérieur des restaurants? Finies les terrasses au bord de l'eau, sur la Rade!

Les restaurateurs, qui servent jusqu'à 23h, devront-ils supprimer ce service en terrasse, sachant qu'il sera difficile de déplacer leurs clients à l'intérieur ou de les chasser au milieu du dîner?

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif :

- d'étudier la possibilité de laisser les terrasses ouvertes les jeudis, vendredis et samedis jusqu'à 2h du matin;
- d'autoriser l'ouverture des terrasses jusqu'à 2h du matin, tous les jours de la semaine, dans les lieux hors d'habitations;
- d'étudier des indemnisations sur le chiffre d'affaires perdu à cause de ces fermetures;
- d'étudier d'autres alternatives aux fermetures en partenariat avec les associations professionnelles (Cafetiers-restaurateurs, GPRH, etc.).